



Préavis N° 1280/2020  
au Conseil Communal

**Crédits supplémentaires au budget 2020 de la Bourse communale et des  
Services industriels**

## Préambule

### Au Conseil communal de Lutry

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes et aux articles 122 et 123 du Règlement du Conseil communal du 6 juin 2016, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les demandes de crédits supplémentaires au budget 2020.

Aucun dépassement de crédit n'a été constaté concernant les Services industriels.

Concernant la Bourse communale, hormis trois demandes de crédit, l'une destinée au financement du déficit des TL par les communes, la seconde relative à la remise en état impérative de la grue à bateau et la troisième liée au remplacement urgent de la chaudière au collège du Grand-Pont, l'ensemble des demandes de crédits supplémentaires entre dans le cadre des compétences de la Municipalité (jusqu'à Fr. 50'000.- par objet).

Ces demandes de crédits supplémentaires représentent un montant global de :

- **Fr. 436'000.-** pour les dépenses de fonctionnement de la Bourse communale, soit 0.58% des dépenses globales de fonctionnement budgétisées à Fr. 74'681'000.-.
- **Fr. 246'000.-** pour les dépenses d'investissement de la Bourse communale,

La grande majorité des crédits supplémentaires résulte de travaux urgents et imprévisibles qui ont dû être entrepris pour assurer l'entretien indispensable du parc immobilier communal ou pour répondre à des mesures sécuritaires. De par leur spécificité, ces travaux n'ont pas pu être budgétisés. Une partie des crédits résulte également du fait que certains postes du budget, et notamment l'entretien des installations techniques, avaient été réduits au minimum dans l'objectif de minimiser les écarts entre le budget et les comptes pour tenir compte notamment de la demande de la Commission des finances. C'est pourquoi chaque remplacement de pièces hors contrat d'entretien doit faire l'objet d'une demande de crédit complémentaire.

Quant au crédit supplémentaire destiné au financement de la part du déficit des TL par les communes, il échappe une fois encore totalement à la maîtrise de la Municipalité.

Dans l'objectif de maintenir les charges d'exploitation dans le cadre des crédits globaux accordés au budget 2020 par le Conseil communal, la Municipalité a réduit, reporté ou renoncé à certaines dépenses qu'elle ne jugeait pas indispensables. De plus, compte tenu des mesures sanitaires mises en place pour lutter contre le Covid-19, un grand nombre d'événements, de manifestations ou de camps subventionnés ou payés par la Commune ont dû être annulés, réduisant par conséquent d'autant les charges de fonctionnement. Quant aux charges spécifiques liées au financement de ces mesures de protection et aux soutiens divers, elles seront prises en charge par le compte d'investissement « fonds Covid » de Fr. 800'000.- voté par le Conseil communal et n'auront donc aucune conséquence sur les charges de fonctionnement de l'exercice 2020.

Par conséquent, l'ensemble de ces crédits supplémentaires pourra être compensé par des dépenses non réalisées ou moins élevées que prévu sur d'autres postes budgétaires.

Budget 2020	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
		<b>I. COMPTES DE FONCTIONNEMENT</b>	
		<b>1. Administration générale</b>	
26'000.00	B. 118.3141.011	<b>Château - entretien courant</b> Création durant l'été 2020 de deux nouvelles places de travail au profit du service de la mobilité dans les locaux anciennement occupés par l'agence d'assurance sociale et utilisés comme salle de formation de manière temporaire.	436'000.00
11'000.00	B. 118.3150.04	<b>Rte de Lavaux 216 - entretien installations techniques</b> Dépassement consécutif : - au remplacement urgent de l'onduleur électrique permettant de maintenir Fr. 8'500.- le courant durant un certain temps en cas de panne électrique - à la mise aux normes obligatoires des portes à vantaux coulissant à Fr. 1'800.- l'entrée du poste de police	15'000.00 11'000.00
4'000.00	B. 154.3141.03	<b>Rue Verdaine 6 (Lustriacum) - entretien courant</b> Travaux de mise en conformité des installations électriques et d'amélioration de l'éclairage intérieur demandé par le nouveau comité.	4'000.00
5'000.00	B. 154.3141.04	<b>Hauts de Corsy (Zublin) - entretien courant</b> Installation d'un petit agencement de cuisine et suppression d'un galandage pour répondre à la demande des "quartiers solidaires", bénéficiaires de ces locaux.	7'000.00
4'000.00	B. 155.3141	<b>Villa Mégroz - entretien courant</b> Remplacement non prévu du lave-vaisselle professionnel au café-théâtre "L'Esprit Frappeur".	4'000.00
14'000.00	B. 171.3141.01	<b>Bâtiments de la plage - entretien courant</b> Dépassement consécutif au remplacement complet du tableau électrique, de la buvette, afin de pouvoir augmenter la puissance électrique, mais également afin de répondre aux normes sécuritaires actuelles.	9'000.00

Budget 2020	Comptes n°	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
	<b>BOURSE COMMUNALE</b>	
	<u>1. Administration générale ( suite)</u>	
20'000.00	B. 171.3141.05	6'000.00
	<b>Bâtiment place du Port - entretien courant</b>	
	Dépenses non prévues liées aux travaux de suppression des défauts électriques demandés suite au contrôle obligatoire OIBT.	
2'803'000.00	M. 181.3517.03	100'000.00
	<b>Part au déficit du trafic d'agglomération des TL</b>	
	Le montant porté au budget 2020 reposait sur une 1ère estimation des TL datant de juin 2019 et dont la part à charge des communes était estimée à 84 millions. Or, suite à une nouvelle simulation effectuée en novembre 2019 par les TL, qui a servi de base de calcul aux acomptes 2020, le montant à charge des communes a été réestimé à 85 millions, représentant pour Lutry un coût supplémentaire de Fr. 129'000.-. Toutefois, la Commune de Lutry a bénéficié en 2020 d'une ristourne de Fr. 29'000.- sur le décompte final 2019 réduisant quelque peu ce dépassement budgétaire.	

Budget 2020	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
23'000.00	T. 331.3135	<b>3. Domaines et bâtiments</b> <b>Cave - fournitures et marchandises</b> Achat de bouteilles spécifiques pour commercialiser du mou et du vin mousseux dans l'objectif de diversifier quelque peu la production actuelle.	81'000.00 5'000.00
33'000.00	B. 350.3141.011	<b>Restaurant la Cantinetta - entretien courant</b> Dépassement consécutif à des dépenses non prévues soit : - à l'installation de protections anti-pigeons sur l'avant-toit de la véranda Fr. 3'900.- - à la remise en état des vitrages du restaurant japonais au 1er étage Fr. 2'200.-	6'000.00
99'000.00	B. 350.3141.021	<b>Hôtel restaurant le Rivage - entretien courant</b> Remplacements urgents et non prévus de divers équipements de cuisine, dont un four "combisteamer" à Fr. 10'000.-.	17'000.00
32'000.00	B. 350.3141.04	<b>La Poudrière - Pl. du Temple 7 - entretien courant</b> Travaux plus coûteux que prévu dans le cadre de la rénovation complète de la cuisine suite au remplacement de fenêtres et à la mise aux normes de l'installation électrique pour Fr. 8'000.- non prévue initialement. Une partie de ces coûts a pu être prise en charge par le budget d'entretien courant.	5'000.00
3'000.00	B. 350.3141.12	<b>Rte des Monts de Lavaux 335 - entretien courant</b> Travaux imprévus liés à la création d'un nouveau sas d'entrée et à la mise en conformité des installations électriques faisant suite à la décision de la Municipalité de relouer ces locaux. L'entier de ces travaux a été répercuté sur le loyer du nouveau locataire.	8'000.00

Budget 2020	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
9'000.00	B. 350.3141.15	<b>Rte de Lavaux 62 - entretien courant</b> Remplacement urgent et indispensable de la chaudière à mazout datant de 1977 ayant subi des dommages irréparables. L'assainissement de cette chaudière imposé par la direction générale de l'environnement ( DGE) depuis 2014 déjà avait été repoussé année après année en vue de la démolition probable du bâtiment. Cependant, compte tenu des locataires en place, la Municipalité n'a pas eu d'autre choix que de remplacer cette chaudière.	35'000.00
4'000.00	B. 350.3141.19	<b>Ch. de Burquenet 30 - entretien courant</b> Dépassement consécutif : - au remplacement d'appareils électroménagers dans la cuisine Fr. 3'400.- - au remplacement de garnitures des cheminées suite à des infiltrations d'eau sur le toit. Fr. 3'100.-	5'000.00

Budget 2020	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
0.00	T. 412.3141.011	<b>4. Travaux</b> <b>Voirie - bâtiment Rte de Lavaux 208 (DIMAB) - entretien courant</b> Compte tenu de l'acquisition de ce bâtiment en cours d'année, aucun budget d'entretien n'avait été porté au budget 2020. Le montant du crédit supplémentaire concerne d'une part les travaux de réhabilitation minimums nécessaires pour l'exploitation de ce bâtiment par la voirie, ainsi que des frais d'études pour la réaffectation complète de ce bâtiment.	165'000.00
19'000.00	T. 437.3153	<b>Parking de la Possession - entretien des installations techniques</b> Sous-évaluation budgétaire relative aux nouveaux contrats d'entretien que la Commune a dû conclure suite à la réfection complète du parking et de ses installations techniques.	5'000.00
53'000.00	T. 441.3145.01	<b>Entretien jardins publics et places de jeux</b> Dépassement consécutif à l'abatage et à l'élagage de nombreux arbres dans le cadre de travaux de sécurisation nettement plus importants que prévu au budget.	12'000.00
0.00	T. 451.3188.023	<b>Déchets - décharges et incinérations - papier, cartons</b> Jusqu'en 2019 les communes recevaient l'équivalent de Fr. 40.-/tonne pour le recyclage du papier et du carton. Or dès 2020, suite à un surplus mondial de carton et à la qualité du papier et du carton suisse recyclé jugé insuffisant par certains pays importateurs, la situation s'est inversée. Dorénavant les communes doivent payer Fr. 35.-/tonne pour le traitement du papier et Fr. 55.-/tonne pour celui du carton, coûts non prévus lors de l'élaboration du budget 2020.	25'000.00

Budget 2020	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
60'000.00	X. 464.3141.01	<p><b>STEP - bâtiment - entretien courant</b>            Un montant de Fr. 50'000.- avait été porté au budget de fonctionnement 2020 pour l'assainissement du béton des sommiers de la dalle située sur les bassins de décantation qui sont atteints de la carbonatation du béton. Cette "maladie" provoque la chute de morceaux de béton sur les employés de la STEP et sur les installations.            Or pour remédier à ce problème, il a fallu enlever le béton atteint et le remplacer par un mortier spécial. Compte tenu de la complexité de ces travaux qui demandent notamment l'installation d'un échafaudage vu la hauteur de la dalle, les travaux prévus pour Fr. 50'000.- se sont finalement élevés à Fr. 68'000.-.</p>	18'000.00
43'000.00	T. 471.3147.01	<p><b>Entretien courant port et ouvrages portuaires</b>            Remise en état complète de la grue suite à des problèmes de fissures constatés sur les tirants pouvant provoquer une rupture à tout instant. Cette grue datant de 1927 avait été rénovée en 1973, lors du rachat de cette dernière par la Commune. Afin d'assurer la sécurité des lieux, la municipalité a été contrainte de mettre hors service cette grue au début de l'été. Dans l'objectif de permettre au détenteur des bateaux de pouvoir sortir leur embarcation de l'eau cet hiver, ces travaux de remise en état ont été réalisés de manière urgente durant cet été.</p>	85'000.00



Budget 2020	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
53'000.00	B.502.3141.011	<p><b>5. Instruction publique</b></p> <p><b>Collège du Grand Pont - entretien courant</b> Dépassement lié à différents paramètres imprévus, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la transformation de l'ancien local d'infirmerie déplacé au collège de la Croix au profit d'une salle destinée aux élèves à besoins particuliers. Cette transformation a permis de créer salle de classe.</li> <li>- l'aménagement urgent d'une nouvelle salle de classe pour la rentrée d'août 2020 afin d'accueillir des élèves de primaire.</li> </ul> <p>Une partie de ces coûts non prévus a pu être financée par le budget d'entretien courant.</p>	<p>29'000.00</p> <p>13'000.00</p> <p>Fr. 13'000.-</p> <p>Fr. 8'000.-</p>
40'000.00	B. 507.3150	<p><b>Collège de Corsy - entretien installations techniques, chauffage</b> Dépassement notamment consécutif aux travaux suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- coûts supplémentaires relatifs à la mise aux normes de l'éclairage de secours</li> <li>- remplacement de matériel technique non prévu dans les contrats d'entretien annuel</li> </ul>	7'000.00
22'000.00	B. 508.3150	<p><b>Collège de la Croix - entretien installations techniques, chauffage</b> Dépassement notamment consécutif aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dépannage de la climatisation de la salle de Gym</li> <li>- remplacement de matériel technique non prévu dans les contrats d'entretien annuel</li> </ul>	5'000.00
10'000.00	B. 581.3150	<p><b>Temple - entretien installations techniques et orgues</b> Mise aux normes imposées de la détection incendie qui n'était pas budgétisé.</p>	4'000.00

Budget 2020	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
10'000.00	G.742.3655	<u>7. Affaires Sociales</u> <b>Aides individuelle au logement - part aux charges de loyer</b> Dépassement consécutif à l'augmentation significative des demandes et des octrois d'aides individuelles au logement en 2020.	5'000.00 5'000.00

Crédit	Comptes n°	Comptes d'Investissements Crédits supplémentaires demandés
	<b>BOURSE COMMUNALE</b>	
	<b>I. COMPTES D'INVESTISSEMENT</b>	
	<b>4. Travaux</b>	
	<b>Ch. de Salles - élargissement et réfection des murs de soutènement</b>	
70'000.00	T. 439.501.2648	246'000.00
	Dans le cadre des investissements ordinaires 2020 (ORD 2020), un montant de Fr. 70'000.- avait été accordé par le Conseil communal pour l'élargissement du Ch. de Salles. Cet élargissement a occasionné pour finir la démolition complète des murs actuels et la reconstruction d'un nouveau mur de soutènement. Ces travaux se sont avérés être plus conséquents et plus chers que prévu lors de l'établissement du mini préavis.	56'000.00
	<b>Création d'un Ecopoint - quartier des Brûlées</b>	
90'000.00	T. 459.501.2688	30'000.00
	Afin de pouvoir réaliser cet "Ecopoint" à l'endroit prévu, et compte tenu de la proximité d'un mur voisin, il a fallu réaliser une reprise en sous-œuvre du mur privé. Ces travaux, non prévus dans le devis initial, provoquent un surcoût de Fr. 30'000.-.	
	<b>5. Instruction publique</b>	
	<b>Collège du Grand-Pont - remplacement de la chaudière</b>	
0.00	T. 509.506.2714	190'000.00
	Suite à de nombreuses pannes successives en début d'année et après avoir mandaté des experts, il a été décidé de remplacer la chaudière à mazout datant de 1990 ayant subi des dommages irréparables. Compte tenu de la volonté de la Municipalité de raccorder ce complexe scolaire au réseau du gaz, il a dès lors été décidé de profiter de remplacer cette ancienne chaudière à mazout par une nouvelle chaudière à gaz indispensable à une utilisation efficiente et rationnelle et de revoir entièrement le système de régulation. Les principaux coûts sont issus de/du :	190'000.00
	- démontage et évacuation de l'installation existante	Fr. 4'000.-
	- la fourniture de la nouvelle chaudière	Fr. 48'000.-
	- montage de la nouvelle chaudière	Fr. 15'000.-
	- travaux de régulation du système de chauffage	Fr. 69'000.-
	- traitement des eaux de chauffage	Fr. 17'000.-
	- travaux de raccordements électriques	Fr. 11'000.-
	- raccordements, isolations et autres travaux divers	Fr. 26'000.-
	L'ensemble de ces crédits supplémentaires a été financé par la trésorerie courante de la Bourse communale et sera amorti pour le fonds de réserve pour "investissements futurs".	

## RECAPITULATION DES CREDITS SUPPLEMENTAIRES

### DEMANDES AU BUDGET 2020

Crédits  
supplémentaires  
demandés

#### BOURSE COMMUNALE

I. Comptes de fonctionnement budgétaires Fr. 436'000.--

II. Comptes d'investissement du bilan Fr. 246'000.--

#### SERVICES INDUSTRIELS

I. Comptes de fonctionnement budgétaires Fr. --

## CONCLUSIONS

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, qu'il vous plaise de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### Le Conseil communal de Lutry

- Vu le préavis de la Municipalité
- Oui le rapport de la Commission des finances

### décide

d'accorder les crédits supplémentaires demandés au budget de l'année 2020 de la Bourse communale tels que présentés sur la récapitulation ci-contre.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'expression de notre considération distinguée.

Approuvé en séance de Municipalité du 2 novembre 2020.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

Le secrétaire

Charles Monod

Denys Galley

Municipal délégué : Etienne Blanc, Municipal des Finances